



TÉLÉVISION - VIDÉO

AVENANT N°3 AUX CONDITIONS TARIFAIRES ET COMMERCIALES
ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TÉLÉVISION – VIDÉO 2021 NRJ GLOBAL

Cet avenant annule et remplace les indices de périodes tarifaires définis ci-dessous à compter du 23 juillet 2021.

Toutes les autres conditions tarifaires et commerciales et conditions générales de Vente TÉLÉVISION-VIDÉO 2021, non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables.

**Les INDICES DE PÉRIODES TARIFAIRES figurant en page 16 sont modifiées
comme suit :**

DATES	du 01/01/2021 au 07/02	du 08/02 au 28/02	du 01/03 au 11/04	du 12/04 au 16/05	du 17/05 au 11/07	du 12/07 au 01/08	du 02/08 au 22/08	du 23/08 au 24/10	du 25/10 au 19/12	du 20/12 au 31/12/2021
INDICES	90	85	110	100	120	70	55	135	130	70